

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	4 133,25	0,23%	-16,40%
8300	INDICE DES BANQUES	3 785,04	0,16%	-18,68%
8500	INDICE DES ASSURANCES	12 437,08	1,14%	7,82%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 186,37	0,49%	6,05%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2 688,89	-0,23%	2,92%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4 231,12	-0,48%	3,77%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	8 650,80	-0,15%	15,81%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	1 369,49	2,26%	-16,43%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	11 082,28	-0,27%	17,99%
3700	INDICE PRODUITS MENAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	2 384,50	0,14%	10,98%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 489,69	-0,82%	23,42%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	728,58	-1,01%	39,60%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 959,90	0,27%	-20,62%

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,200	01-06-2018	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	6,100	6,150	6,130	6,150	6,000		
2	1	0,650	23-07-2020	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	18,990	18,990	18,890	19,000	18,890		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,560	0,570	0,580	0,580	0,560		
4	5	2,200	15-05-2019	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	28,000	28,000	28,000	28,000	27,800		
5	10	5,000	10-05-2019	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	94,450	94,440	94,400	94,450	93,510		
6	5	0,600	15-05-2019	BH – BH BANK	9,050	9,010	9,020	9,030	9,010		
7	5	0,650	17-05-2019	Tunisie Leasing et Factoring	9,570	9,290	9,990	10,000	9,140		
8	1	0,250	06-05-2019	BT - Banque de Tunisie	6,760	6,790	6,770	6,790	6,600		
9	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	3,300	3,360	3,300	3,360	3,260		
10	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	8,600	8,500	8,700	8,700	8,430		
11	10	8,000	07-07-2020	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	70,010	70,000	71,000	72,000	70,000		
12	5	1,350	23-05-2019	AMEN BANK	22,000	22,000	21,900	22,000	21,500		
13	1	0,070	09-05-2019	ATB - Arab Tunisian Bank	2,860	2,850	2,900	2,900	2,850		
14	5	0,700	01-06-2019	UIB - Union Internationale de Banques	17,000	17,100	17,000	17,150	17,000		
15	5	1,250	02-07-2018	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	35,200						
16	5	1,000	16-05-2019	CIL - Compagnie Internationale de leasing	16,000	16,140	16,140	16,140	16,140		
17	1	0,200	01-07-2019	ATL - Arab Tunisian Lease	1,640	1,600	1,580	1,600	1,580		
18	1	0,300	25-08-2020	PGH - Poulina Group Holding	10,300	10,300	10,390	10,400	10,150		
19	5	0,100	20-08-2019	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	4,990	5,050	4,900	5,050	4,900		
20	1	0,150	09-10-2020	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	7,000	7,000	7,000	7,020	6,830		
21	1	0,140	18-09-2020	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	3,180	3,130	3,190	3,190	3,130		
22	1	0,120	30-07-2020	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques	4,050	4,060	4,000	4,090	4,000		
23	10	1,200	26-06-2019	TJL - Attijari Leasing	11,310	11,640	11,130	11,640	11,130		
24	2	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	1,290	1,320	1,350	1,360	1,320		
25	5	1,050	15-07-2020	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	11,900	12,000	11,980	12,000	11,810		
26	1	0,075	05-09-2018	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	0,950	0,960	0,950	0,970	0,940		
27	1	0,045	15-07-2015	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	1,480	1,480	1,570	1,570	1,400	H	1,570
28	1	0,250	22-07-2020	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	4,440	4,440	4,480	4,480	4,440		
29	5	0,650	31-07-2015	WIFACK INTERNATIONAL BANK	6,500						
30	1	0,035	29-07-2020	Société ESSOUKNA	2,750	2,750	2,800	2,800	2,750		
31	1	0,100	07-08-2019	ADWYA - Société Adwya	4,400	4,350	4,330	4,400	4,330		
32	1	0,240	15-08-2019	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,190	4,180	4,190	4,230	4,180		
33	1	0,050	10-09-2012	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	1,360	1,320	1,350	1,350	1,300		
34	1	0,287	21-10-2020	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	4,100	4,080	4,080	4,150	4,080		
35	5	0,300	30-05-2019	HANNIBAL LEASE	3,150	3,080	3,220	3,220	3,060		
36	5	0,550	31-05-2019	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	7,600	7,600	7,820	7,820	7,600		
37	1	0,250	15-09-2020	ENNAKL Automobiles	12,300	12,300	12,300	12,300	12,300		
38	1	0,200	15-07-2020	Telnet Holding	8,300	8,150	8,340	8,340	8,150		
39	1	0,250	16-10-2020	OTH - One Tech Holding	12,300	12,200	12,280	12,280	12,150		
40	1	0,600	31-08-2020	CITY CARS	8,250	8,250	8,200	8,250	8,100		
41	1	1,090	12-08-2020	EURO-CYCLES	25,800	25,900	25,850	26,000	25,500		
42	1	0,224	15-08-2017	CELLCOM	4,800	4,820	4,780	4,820	4,600		
43	1	0,150	20-07-2020	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	12,290	12,300	12,290	12,490	12,250		
44	2	0,200	10-07-2019	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	3,850	3,920	3,990	4,030	3,900		
45	1,090	0,465	23-09-2020	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	4,650	4,540	4,600	4,670	4,540		
46	10	0,333	13-07-2020	Société Délice Holding	14,500	14,600	14,500	14,850	14,500		
47	1	0,150	28-12-2018	UADH - Universal Auto Distributors Holding SA.	3,200	3,200	3,110	3,240	3,110		
48	1	0,345	22-08-2019	UNIMED - Unité de Fabrication de Médicaments	9,600	9,600	9,840	9,900	9,600		
49	1	0,150	03-08-2020	SAM- Société Atelier du Meuble Intérieurs	2,730	2,720	2,780	2,790	2,660		

H : Réreservation à la Hausse

B : Réreservation à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Émirats (ADP)	8,300				
51	1	0,600	06-05-2020	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	7,600	7,600	7,600		
52	25	4,500	14-06-2019	Air Liquide Tunisie	77,820	77,910	80,000		
53	5	1,200	03-05-2019	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	20,150	20,110	20,110		
54	10	2,200	19-06-2020	Placements de Tunisie - SICAF	46,980				
55	5	6,000	17-07-2020	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	59,000				
56	10	5,000	10-08-2015	ALKIMIA - Société Chimique	47,800	47,800	47,800		
57	1	0,500	10-08-2020	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	14,000	14,200	14,200		
58	10	3,820	15-07-2020	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	118,510	118,550	119,900		
59	1	0,400	28-08-2019	SMG - Société Magasin Général S.A.	19,390				
60	5	1,000	07-07-2020	BH ASSURANCE	47,500	47,500	47,500		
61	5	0,200	10-09-2015	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	6,500	6,500	6,500		
62	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	4,050				
63	5	0,250	03-05-2018	BH LEASING	1,300	1,300	1,350		
64	1	0,100	04-08-2016	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,360	2,360	2,360		
65	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	1,840	1,830	1,830		
66	1	0,130	15-07-2019	BEST LEASE	1,770				

H : Réreservation à la Hausse

B : Réreservation à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

N°	Groupe 21 - Continu			DERNIERE	ÉCHEANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLOTURE	INTERETS	RESERVATION			
	VALEURS			ÉCHEANCE	PRECEDENTE	REFERENCE EN %	EN %	EN %	COURUS *	INDICATEUR	SEUIL EN %		
183	BNA	EO Subordonné BNA 2017/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,55% 2 ans de franchise j. 26/05	BN7SB	26-05-2024	26-05-2020	100,000							
184		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 8,25% j. 10/08	BNSAF	10-08-2023	10-08-2020	100,000							
185		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie A Variable Sans AP à TMM+2% j. 10/08	BNSAV	10-08-2023	10-08-2020	102,500							
186		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 8,5% 2 ans de franchise j. 10/08	BNSBF	10-08-2025	10-08-2020	100,000							
187		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie B Variable 7ans AP à TMM+2,25% 2 ans de franchise j. 10/08	BNSBV	10-08-2025	10-08-2020	100,000							
188		AMEN BANK	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2020	100,000						
189			EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2020	100,000		100,000	100,000	1,711		
190			EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2020	100,000						
191			EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2020	100,000						
192			EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB825	31-08-2025	31-08-2020	100,000						
193			EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09	A111F	26-09-2021	26-09-2020	99,500						
194			EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09	A111V	26-09-2021	26-09-2020	100,000						
195			EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09	ABS2F	17-09-2022	17-09-2020	100,000						
196			EO AMEN BANK Subordonné 2012 Variable 10ans AP à TMM+1,30% j. 17/09	ABS2V	17-09-2022	17-09-2020	100,000						
197			EO AMEN BANK Subordonné 2014 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,45% 2 ans de franchise j. 27/02	AS4BF	27-02-2022	27-02-2020	100,000						
198		EO AMEN BANK Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,4% j. 21/11	ABS6A	21-11-2021	21-11-2020	100,000							
199		EO AMEN BANK Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 21/11	ABS6B	21-11-2023	21-11-2020	100,000							
200		EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,4% j.30/04	ABS7A	30-04-2022	30-04-2020	100,000							
201		EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,55% 2 ans de franchise j.30/04	ABS7B	30-04-2024	30-04-2020	100,000							
202		EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie C 7ans IN FINE à 7,7% j.30/04	ABS7C	30-04-2024	30-04-2020	100,000							
203	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2020	100,000							
204		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2020	100,000							
205		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2020	100,000							
206		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024	20-05-2020	100,000							
207		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029	20-05-2020	100,000							
208		EO Subordonné ATB 2017 Variable Catégorie A 7ans AP à TMM+2,05% 2 ans de franchise j. 15/03	ATBSA	15-03-2025	15-03-2020	102,000		100,000	100,000	7,191			
209		EO Subordonné ATB 2017 Variable Catégorie B 10ans AP à TMM+2,10% j. 15/03	ATBSB	15-03-2028	15-03-2020	100,000							
210		EO UIB 2009 – 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2020	100,000							
211		EO UIB 2009 – 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2020	100,000							
212		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	U111A	26-08-2021	26-08-2020	100,000							
213	EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	U111B	26-08-2031	26-08-2020	86,040								
214	EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie B 10ans AP à 6,4% j. 10/01	UB21B	10-01-2023	10-01-2020	100,000								
215	EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie C 20ans AP à 6,7% j. 10/01	UB21C	10-01-2033	10-01-2020	100,000								
216	EO UIB Subordonné 2015 - Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 18/06	US5BF	18-06-2022	18-06-2020	100,000								
217	EO UIB Subordonné 2016 - Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,40% j. 06/01	US6AF	06-01-2022	06-01-2020	98,000								
218	EO UIB Subordonné 2016 - Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 06/01	US6BF	06-01-2024	06-01-2020	97,850								
219	CIL	EO CIL 2016 / 1 Fixe 5ans AP à 7,5% j. 16/05	CL61F	16-05-2021	16-05-2020	100,000							
220		EO CIL 2016 / 2 Fixe 5ans AP à 7,5% j. 15/02	CL62F	15-02-2022	15-02-2020	97,970							
221		EO CIL 2017 / 1 Fixe 5ans AP à 7,60% j. 27/06	CL71F	27-06-2022	27-06-2020	100,110							
222		EO CIL 2017 / 2 Fixe 5ans AP à 7,95% j. 15/03	CL72F	15-03-2023	15-03-2020	97,020							
223		EO CIL 2018 / 1 Fixe 5ans AP à 10,60% j. 17/01	CL81F	17-01-2024	17-01-2020	100,000							
224		EO CIL 2018 / 1 Variable 5ans AP à TMM+ 2,50% j. 17/01	CL81V	17-01-2024	17-01-2020	100,000							
225		EO CIL 2020 / 1 Fixe 5ans AP-Semestriel à 10,50% j. 05/06	CL20F	05-06-2025	05-12-2020	100,000							
226		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2020	100,000							
227		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2020	100,000							
228		EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 15/12	BS4BF	15-12-2021	15-12-2020	100,000							
229	ATL	EO ATL 2014/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 19/05	AL42C	19-05-2021	19-05-2020	100,000							
230		EO ATL 2014/3 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 09/02	AT43C	09-02-2022	09-02-2020	100,000							
231		EO ATL 2015-1 Catégorie C 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 13/07	AT51C	13-07-2022	13-07-2020	100,000							
232		EO ATL 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 25/02	AL52A	25-02-2021	25-02-2020	93,480							
233		EO ATL 2015/2 Catégorie B Variable Sans AP TMM+2,35 j. 25/02	AL52B	25-02-2021	25-02-2020	100,000							
234		EO ATL 2015/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 25/02	AL52C	25-02-2023	25-02-2020	100,000							
235		EO ATL 2016/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 27/06	AL61A	27-06-2021	27-06-2020	100,000							
236		EO ATL 2016/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 27/06	AL61C	27-06-2023	27-06-2020	100,000							
237		EO ATL 2017/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,55% j. 15/03	AL71A	15-03-2022	15-03-2020	99,660							
238		EO ATL 2017/1 Catégorie B Variable Sans AP à TMM+2,35% j. 15/03	AL71B	15-03-2022	15-03-2020	100,000							
239	EO ATL 2017/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,8% 2 ans de franchise j. 15/03	AL71C	15-03-2024	15-03-2020	100,000								
240	EO ATL Subordonné 2017 7ans AP à 7,9% 2 ans de franchise j. 16/10	ATL7S	16-10-2024	16-10-2020	100,000								
241	EO ATL 2017/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,65% j. 02/03	AL72A	02-03-2023	02-03-2020	100,000								
242	EO ATL 2017/2 Catégorie												

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS	REFERENCE			Indicateur	Seuil
317				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	2,070				
318				MONOPRIX (da. 1/2. 10/06/2011 – MNP11)	4,820				
319				MONOPRIX (da. 1/5. 04/06/2012 – MNP12)	1,610				
320				MONOPRIX (da. 1/5. 16/06/2015 – MNP15)	1,340				
321				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	46,970				
322				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	35,230				
323				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	82,200				
324				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	54,800				
325				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	8,430				
326				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	7,230				
327				SFBT (da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	7,700				
328				SFBT (da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	6,530				
329				SFBT (da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	10,490				
330				SFBT (da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	3,460				
331				SFBT (da. 1/8 20/05/2014- SFB14)	7,310				
332				SFBT (da. 1/6 12/05/2015- SFB15)	8,350				
333				SFBT (da. 1/7 04/05/2016- SFB16)	6,260				
334				SFBT (da. 1/10 04/05/2017- SFB17)	3,930				
335				SFBT (da. 1/4 30/04/2018- SFB18)	7,720				
336				SFBT (da. 1/5 13/05/2019- SFB19)	5,040	4,890	4,890		
337				SFBT (da. 1/4 20/07/2020- SFB20)	4,910	4,210	4,210		
338				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	0,860				
339				TUNISAIR (da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,100				
340				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,090				
341				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,080				
342				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,080				
343				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,030				
344				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 – TAI08)	0,120				
345				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,050				
346				SPDIT (da. 1/24 03/05/2012 – SPD12)	0,440				
347				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,140				
348				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,030				
349				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,030				
350				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,020				
351				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,050				
352				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,120				
353				AMS (da. 1/5. 03/04/2013 – AMS13)	0,180			B	
354				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,220				
355				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,430				
356				ATTIJARI BANK (da. 1/40 25/05/2018 – TJA18)	0,760				
357				BIAT (da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	8,080				
358				BIAT (da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	4,850				
359				BIAT (da. 1/20. 29/06/2020 – BIA20)	4,720	4,510	4,510		
360				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,030				
361				BH (da 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	0,930				
362				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,720				
363				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,120				
364				BH (da. 1/3. 27/07/2015 - BH15)	4,200				
365				BH (da. 1/5. 17/11/2017 - BH17)	2,050				
366				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	1,750				
367				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/4. 03/12/2001 – TLD01)	6,660				
368				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/5. 02/12/2002 – TLS02)	4,440				
369				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/6. 18/12/2003 – TLS03)	3,170				
370				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/7. 06/12/2004 – TLS04)	2,380				
371				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,300				
372				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,290				
373				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,280				
374				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,230				
375				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/69. 01/02/2010 – TLS10)	0,220				
376				Tunisie Leasing et Factoring (da. 3/80. 01/02/2013 – TLS13)	0,550				
377				Tunisie Leasing et Factoring (da. 3/83. 10/02/2014 – TLS14)	0,520				
378				Tunisie Leasing et Factoring (da. 2/43. 02/02/2015 – TLS15)	0,630				
379				Tunisie Leasing et Factoring (da 1/23 01/07/2019 – TLS19)	0,420				
380				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,730				
381				BT (da. 3/10. cp. 149. 17/05/1999 - BT149)	12,060				
382				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	5,030				
383				BT (da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	11,730				
384				BT (da. 1/2 10/06/2009 – BTDA9)	7,820				
385				BT (da. 1/3 28/06/2013 – BT13)	3,910				
386				BT (da. 1/5 03/06/2016 – BT16)	1,900				
387				BT (da. 1/4 04/05/2018 – BT18)	1,750				
388				Air Liquide Tunisie (da 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	110,130				
389				Air Liquide Tunisie (da 1/6 22/06/2001 – ALQ01)	62,930				
390				Air Liquide Tunisie (da 1/6 16/09/2002 – ALQ02)	53,940				
391				Air Liquide Tunisie (da 1/8 02/09/2003 – ALQ03)	35,960				
392				Air Liquide Tunisie (da 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	26,150				
393				Air Liquide Tunisie (da 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	20,120				
394				Air Liquide Tunisie (da 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	18,570				
395				Air Liquide Tunisie (da 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	17,140				
396				Air Liquide Tunisie (da 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	17,140				
397				Air Liquide Tunisie (da 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	14,510				
398				Air Liquide Tunisie (da 1/11 06/09/2010 – ALQ10)	14,510				
399				Air Liquide Tunisie (da 1/11 05/09/2011 – ALQ11)	13,300				
400				Air Liquide Tunisie (da 1/15 03/09/2012 – ALQ12)	9,140				
401				Air Liquide Tunisie (da 1/11 02/09/2013 – ALQ13)	11,430				
402				Air Liquide Tunisie (da 1/12 15/09/2014 – ALQ14)	9,670				
403				Air Liquide Tunisie (da 1/25 07/09/2015 – ALQ15)	4,460				
404				Air Liquide Tunisie (da 1/28 05/09/2016 – ALQ16)	3,670				
405				Air Liquide Tunisie (da 1/31 25/09/2017 – ALQ17)	3,100				
406				Air Liquide Tunisie (da 1/30 16/10/2018 – ALQ18)	2,970				
407				Air Liquide Tunisie (da 1/16 16/09/2019 – ALQ19)	4,970				
408				Air Liquide Tunisie (da 1/45 20/11/2020 – ALQ20)	1,730				
409				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	10,720				
410				UBCI (da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	19,290				
411				UBCI (da. 1/2 15/07/2010 - UBC10)	15,000				
412				UBCI (da. 8/33 14/10/2013 - UBC13)	5,850				
413				ASTREE (da. 1/2 14/08/2017 – AST17)	34,200				
414				BNA (da. 1/10 04/05/2009 – BNA09)	0,960				
415				BNA (da. 1/10 20/06/2018 – BNA18)	0,880				
416				BNA (da. 1/55 15/04/2019 – BNA19)	0,160				
417				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,450				
418				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,970				
419				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,300				
420				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,370				
421				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,460				
422				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 – ABDA9)	2,580				
423				AMEN BANK (da. 1/10. 11/06/2013 – AB13)	2,890				
424				AMEN BANK (da. 1/24. 01/08/2016 – AB16)	1,110				
425				AMEN BANK (da. 1/25. 30/06/2017 – AB17)	0,980				
426				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,600				
427				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 – ATB08)	0,380				
428				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 – ATB10)	0,230				
429				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,780				
430				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	5,260				
431				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	4,780				
432				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	14,470				
433				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 – SIM08)	10,330				
434				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 – SIM10)	7,750				

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
435	1			SIMPAR (da. 1/8. 02/07/2012 – SIM12)	6,030	1,450	1,450	B	
436				SIMPAR (da. 2/9. 01/07/2014 – SIM14)	8,770				
437				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	9,800				
438				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	6,530				
439				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	8,170				
440				CIL (da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,900				
441				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,570				
442				ATL (da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,300				
443				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,090				
444				PGH (da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,940				
445				SMG (da. 1 /2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	10,770				
446				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,400				
447				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,400				
448				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,170				
449				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,530				
450				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,230				
451				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,110				
452				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,030				
453				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,080				
454				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	5,450				
455				SOTUVER (da. 10/31. 16/07/2012 – STV12)	4,430				
456				SOTUVER (da. 1/7. 18/07/2013 – STV13)	1,720				
457				SOTUVER (da. 3/41. 01/07/2014 – STV14)	0,820				
458				SOTUVER (da. 3/40. 20/07/2015 – STV15)	0,780				
459				SOTUVER (da. 2/23. 04/12/2017 – STV17)	0,780				
460				SOTUVER (da. 7/32. 09/10/2020 – STV20)	1,500				
461				SOTUVER (NG. J 01012021 – STVNG)	6,850				
462				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 – MGR10)	1,360				
463				SOTUMAG (da. 1/10. 20/12/2017 – MGR17)	0,350				
464				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,700				
465				SIAME (da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,540				
466				SIAME (da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,600				
467				SIAME (da. 1/25. 28/072004 - SIA04)	0,180				
468				ATTIJARI LEASING Action Rompue – TJLR	6,720				
469				ATTIJARI LEASING (da. 3/17. 21/07/2017 – TJL17)	2,420				
470				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	2,600				
471				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	0,220				
472				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,300				
473				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,090				
474				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)	0,800				
475				SOTRAPIL (da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)	0,960				
476				SOTRAPIL (da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,560				
477				SOTRAPIL (da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	1,030				
478				SOTRAPIL (da. 1/32. 18/06/2015 – SPL15)	0,530				
479				SOTRAPIL (da. 1/39 01/07/2016 – SPL16)	0,410				
480				SOTRAPIL (da. 1/56 30/06/2017 – SPL17)	0,270				
481			SOTRAPIL (da. 1/39 29/06/2018 – SPL18)	0,360					
482			BH LEASING (da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)	0,530					
483			SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,230					
484			SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,140					
485			SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,070					
486			SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,120					
487			SOMOCER (da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,030					
488			SOMOCER (da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,070					
489			SOMOCER (da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,090					
490			SOMOCER (da. 1/23. 20/10/2015 – SOM15)	0,040					
491			GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,260					
492			GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,210					
493			GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	0,470					
494			GIF FILTER SA (da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,310					
495			GIF FILTER SA (da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,040					
496			GIF FILTER SA (da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,030					
497			GIF FILTER SA (da. 5/429. 31/07/2015 – GIF52)	0,020					
498			ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	0,910					
499			ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	1,640					
500			ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	0,590					
501			ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,260					
502			ASSAD (da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,240					
503			SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,270					
504			WIFACK INTERNATIONAL BANK (da. 1/2.12/10/2015 –WIF15)	0,540					
505			SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,000					
506			SOKNA (da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	1,430					
507			ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,950					
508			ADWYA (da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	1,580					
509			ADWYA (da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,310					
510			ADWYA (da. 1/12. 31/12/2015 – ADW15)	0,510					
511			ADWYA (da. 1/8. 07/11/2016 – ADW16)	0,650					
512			ADWYA (da. 1/15. 31/07/2017 – ADW17)	0,320					
513			ADWYA (da. 1/22. 31/07/2018 – ADW18)	0,200					
514			TPR (da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,580					
515			TPR (da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,880					
516			TPR (da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,190					
517			TPR (da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,810					
518			TPR (da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,270					
519			TPR (da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,130					
520			TPR (da. 1/9. 26/07/2016 – TPR16)	0,540					
521			SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,070					
522			SOPAT (da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,140					
523	1		SOPAT (NS LIB 25% j. 01/01/2019 - SPS20)	0,610					
524			ARTES (da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	1,990					
525			ARTES (da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,320					
526			HANNIBAL LEASE (da. 1/10. 18/08/2017 – HL17)	0,510					
527			HANNIBAL LEASE (da. 37/100. 09/07/2020 – HL20)	1,170					
528			Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,040					
529			Telnet Holding (da 1/10 01/07/2019 – TLN19)	0,850					
530			LAND'OR (da. 1/32. 08/06/2017 – LND17)	0,250					
531			New Body Line (da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,150					
532			New Body Line (da. 1/10. 28/07/2017 – NBL17)	0,550					
533			CITY CARS (da 1/3 23/09/2019 – CTY19)	2,950					
534			EURO-CYCLES (da. 1/2. 01/06/2016 – ECY16)	16,840					
535			EURO-CYCLES (da 1/10 01/07/2019 – ECY19)	2,690					
536	1		SOTEMAIL (NS j. 01/01/2021 – STMNS)	3,540					
537			SAH (da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	3,130					
538			SAH (da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	1,040					
539			SAH (da. 1/5. 23/06/2015 – SAH15)	3,480					
540			SAH (da. 1/14. 25/01/2017 – SAH17)	1,140					
541			SAH (da. 1/17. 07/07/2017 – SAH72)	0,890					
542			SAH (da. 1/14. 13/12/2017 – SAH73)	1,000					
543			SAH (da. 1/14. 01/08/2018 – SAH18)	0,940					
544			SAH (da. 1/18. 03/12/2018 – SAH82)	0,690					
545			MPBS (da. 1/10. 07/07/2017 – MPB17)	0,510					
546			MPBS (da. 1/20. 05/07/2018 – MPB18)	0,230					
547			MPBS (da 1/10 10/07/2019 – MPB19)	0,410					
548			MPBS (da 1/17 10/08/2020 – MPB20)	0,230					
549			OFFICEPLAST (da. 1/4. 16/12/2016 – PLS16)	0,580					
550			OFFICEPLAST (da. 3/100. 23/10/2020 – PLA20)	0,060					
551			UNIMED (da. 76/509. 26/07/2016 – UMD16)	1,700					
552			UNIMED (da. 11/117. 04/08/2017 – UMD17)	0,960					
553			ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS (da. 1/10. 28/07/2017 – SAM17)	0,400					
554			ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS (da. 1/5. 30/09/2020 – SAM20)	0,550					

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
555	10			SITEX - Société Industrielle des Textiles	5,790				
556	5			STS - Société Tunisienne du Sucre	12,680				
557	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	1,980	1,980	1,980	B	1,930

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
558				AMI - Assurances Multirisques Ittihad (da. 1/4. 11/08/2017 – AMI17)	0,880				
569				AMI - Assurances Multirisques Ittihad (da. 27/35. 24/11/2020 – AMI20)	1,530				
560	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad (NG. J 01012020 – AMING)	1,980	1,470	1,470	B	

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
				DROITS D'ATTRIBUTION					
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			1.630				
41	1/11	01-10-91			1.000				
45	1/20	15-02-94			0.500				
49	1/30	02-05-95			0.400				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5			BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	15-07-94			0.900				
141	1/10	29-05-95			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing et Factoring	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH – BH BANK	1.000				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS REALISEES									
STE DE COMMERCIALISATION DES TEXTILES	50	100,000	13-11-2020	50,000	50,000	1 373	BH INVEST	31-12-2020	25-12-2020
CHAHADET ZITOUNA-2015 TITRE PARTICIPATIF	100			100,000	100,000	15 000	BMCE CAPITAL	25-12-2020	25-12-2020
CHAHADET ZITOUNA-2015 TITRE PARTICIPATIF	100			100,000	100,000	10 000	BMCE CAPITAL	25-12-2020	25-12-2020
CHAHADET ZITOUNA-2017 TITRE PARTICIPATIF	100	100,000	19-06-2020	100,000	100,000	35 000	BMCE CAPITAL	25-12-2020	25-12-2020
CHAHADET ZITOUNA-2015 TITRE PARTICIPATIF	100			100,000	100,000	20 000	BMCE CAPITAL	25-12-2020	25-12-2020
LLOYD VIE	5	5,320	05-06-2015	9,890	9,890	90 000	BMCE CAPITAL	31-12-2020	25-12-2020
LLOYD VIE	5	5,320	05-06-2015	9,890	9,890	30 000	BMCE CAPITAL	31-12-2020	25-12-2020
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
STE NOPAL TUNISIE S.A	10			14,650		6 439	BNAC	31-12-2020	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

TRANSACTION DE BLOC

La Bourse informe qu'en date du 25/12/2020, une transaction de bloc a été réalisée sur la société **CIL - Compagnie Internationale de leasing** portant sur 250 000 actions à 16,600 dinars.

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR
LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE:
La Bourse a donné, en date du 1^{er} septembre 2020, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société ASSURANCES MAGHREBIA au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.
Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de «**ASSURANCES MAGHREBIA**» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de **55,500 dinars** l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

I-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Assurances Maghrebias SA
Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 –Tunis Belvédère.
Forme juridique : Société anonyme
Législation particulière applicable : Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.
Date de constitution : 16/01/1973
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution
Capital social : Le capital social s'élève à **45 000 000** dinars divisé en **4 500 000** actions de valeur nominale **10** dinars entièrement libérées.
Objet social : La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances :
- Assurance Automobile ;
- Assurance Transport ;
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ;
- Assurance construction ;
- Assurance de responsabilité civile générale ;
- Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ;
- Assurance des autres dommages aux biens ;
- Assurance-crédit et assurance caution ;
- Assurance assistance ;
- Assurance protection juridique ;
- Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ;
- Assurance de groupe ;
- Assurance sur la vie et la capitalisation ;
- Assurance contre les accidents corporels ;
- La réassurance.

Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion.
Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes.
Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur.
L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

II-PRESENTATION DE L'OFFRE

1- Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghrebias » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

2- Actions offertes au public

L'introduction de la société « Assurances Maghrebias » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de 1 350 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 30% du capital social actuel dans le public.
L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :
▪ **Une Offre à Prix Ferme (OPF)** de **124 740** actions représentant **9,24%** de l'offre au public et **2,77%** du capital social de la société « Assurances Maghrebias » au prix de **55,5 dinars** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
• **Un Placement Global** de **1 225 260** actions, représentant **90,76%** de l'offre au public et **27,23%** du capital social de la société «Assurances Maghrebias» auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,500 dinars centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.
Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :
- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.
En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement. Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'OPF et inversement.

3- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **22 décembre 2020** au **25 décembre 2020 inclus**.
La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **22 décembre 2020**.
Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **25 décembre 2020 inclus**.

4- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2020**.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société Assurances Maghrebias exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix ferme.
L'intermédiaire en Bourse, MAC SA, est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions la société Assurances Maghrebias exprimés dans le cadre du Placement Global.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE
AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR
LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»-SUITE-

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de 1 350 000 actions à céder, soit 30% du capital social après la réalisation de l'opération.
L'introduction en Bourse se fera au moyen d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global.

6.1 Offre à Prix Ferme :

Les **124 740 actions** à céder offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront offertes à une seule catégorie représentant **9,24%** de l'offre au Public et 2,77% du capital social.

Elles seront réservées aux **Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers** sollicitant au minimum **20 actions** et au maximum **22 500 actions** pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et **124 740 actions** pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de **10% de l'actif net** en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et données par écrit aux intermédiaires en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les **personnes physiques majeures tunisiennes**: le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les **personnes physiques mineures tunisiennes**: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les **personnes morales tunisiennes** : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises,
- **Pour les OPCVM**: La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- **Pour les institutionnels autres qu'OPCVM**: la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les Sociétés d'Investissement à Capital Risque par SICAR.
- **Pour les étrangers**: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat doit comporter les indications précitées.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne **peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5%** du capital pour les **non institutionnels** (soit **22 500 actions**) et **124 740 actions** pour les **institutionnels** tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre d'achat doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date d'acquisition.

Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre d'achat portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

• Mode de répartition des actions et de satisfaction des ordres d'achat

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

6.2 Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, **1 225 260 actions** représentant 90,76% de l'Offre au public et 27,23% du capital social seront offertes à des **investisseurs** désirant acquérir pour un montant **minimum de 250 027,500 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **4 505 actions**, soit l'équivalent d'un montant minimum de **250 027,500** dinars ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de **1 248 750 dinars** pour les non-institutionnels et ni supérieur à **225 000 actions**, soit l'équivalent d'un montant maximum de **12 487 500 dinars** pour les institutionnels.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de **10% des actifs nets** ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'Offre à Prix Ferme.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire enBourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR

LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»-SUITE-

7- Transmission des ordres et centralisation

7.1 Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent par catégories les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon le modèle établi par la bourse.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT, sous pli fermé, l'état des ordres d'achat et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard **le lundi 28 décembre 2020 à 10h00**.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis à l'Intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera **accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax**.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

7.2 Placement Global

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

8- Ouverture des plis et dépouillement

8.1 Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués, **le lundi 28 décembre 2020 à 11h00**, sous plis fermés par la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de «MAC SA » intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

8.2 Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

9- Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive (**diffusion de 30% du capital**), l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribué, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

10- Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (**diffusion de 30% du capital**), la BVMT communiquera à chaque intermédiaire, le jour de la publication de l'avis de résultat, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués via la compensation Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué aux actions de la Société Assurances Maghrebias le code **ISIN TN0007830011**.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière (UFI).

11- COTATION DES TITRES

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

12- TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

13- Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société **Assurances Maghrebias** s'est engagée à consacrer 2 500 000 dinars et 36 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions **Assurances Maghrebias**. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Union Financière.

14- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société Assurances Maghrebias se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en bourse Union Financière.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 20-1048 en date du 09 décembre 2020, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Assurances Maghrebias, Angle 64, Rue de Palestine/22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 –Tunis Belvédère, de MAC SA -Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, sis au Green Center -Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance– 1053, Les Berges du Lac ainsi que sur le site Internet du CMF: www.cmf.tn et de la Bourse : www.bvmt.com.tn.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-

Il est porté à la connaissance des Intermédiaires en Bourse que le Conseil du Marché Financier a publié, dans son bulletin du **15 décembre 2020**, l'avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de **la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-** initiée par la **société PARTNER INVESTMENT**.

Le présent avis fournit les détails techniques pour la centralisation des ordres de vente à la BVMT.

I- Identité de l'initiateur :

La société PARTNER INVESTMENT est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

BMCE Capital Securities en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'immeuble Yasmine Tower Bloc C, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société PARTNER INVESTMENT détient directement 5.996.781 actions représentant 38,44% du capital de la société SITS et 725.500 actions de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS représentant 4,65% du capital, soit au total 6.722.281 actions représentant 43,09% du capital de la société SITS.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société PARTNER INVESTMENT, agissant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société SITS, soit **8.877.719** actions représentant **56,91%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **2,360 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société PARTNER INVESTMENT et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°47 du 30 novembre 2020 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elle ne détient pas, de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société SITS sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 24/11/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société PARTNER INVESTMENT de **2 354 437 actions** SITS représentant **15,09%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que les Sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont membres au conseil d'administration de la Société SITS depuis l'AGO du 11/06/2018.

a) - Politique industrielle :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la Société SITS.

b) - Politique financière :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société SITS.

c) - Politique sociale :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société SITS.

d)-Cotation en Bourse :

La Société PARTNER INVESTMENT n'a pas l'intention de demander le retrait de la société SITS de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 18 décembre 2020 au vendredi 08 janvier 2021 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **08 janvier 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-SUITE-

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les Intermédiaires en bourse établissent les états des ordres de vente en réponse à ladite OPA obligatoire, indiquant pour chaque ordre, le numéro de l'ordre, l'identité complète de chaque donneur d'ordre, la quantité offerte par le vendeur ainsi que le nombre total de donneur d'ordre, le nombre total de titres offerts par intermédiaire. L'identité complète du donneur d'ordre comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises;
- Pour les étrangers: le nom, le prénom ou la raison sociale ainsi que la nature et les références des documents présentés.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation et accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

La date limite de dépôt desdits états à la Bourse est fixée pour le **lundi 11 janvier 2021 à 17h00**, auprès du bureau d'ordre de la Bourse sis au 34, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis aux intermédiaires déposants.

Par ailleurs, ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

MODELE DE L'ETAT DES ORDRES TRANSMIS A LA BOURSE

Chaque intermédiaire communique à la Bourse, une ligne par donneur d'ordre, comportant les données suivantes:

N°	Nom (Personne physique) / Dénomination (Personne morale)	Prénom	RNE (Personne morale)	Référence Etranger	C. I. N. (Majeur ou Tuteur)	Date de naissance (Mineur)	Catégorie d'avoir	Quantités offertes
1	BEN MOHAMED	Ali			3625416		Tunisien libre	1 000
2	BEN MOHAMED	Ahmed			3625416	11/02/2004	Tunisien libre	1 000
3	SOCIÉTÉ ANONYME		B4476				Tunisien libre	10 000
4	Etranger 1			PAS 5252			Etranger libre	10 000
4	Nombre de donneurs d'ordres				Total de la Quantité offerte			22 000

3- Déclaration des résultats:

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison:

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

D'autres détails sur la présente OPA obligatoire sont précisés au niveau de l'avis d'ouverture de l'offre publié au Bulletin Officiel du CMF du 15 décembre 2020.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d’ouverture d’une Offre Publique de Retrait portant sur les actions de la Société Tunisienne d’Equipement -STEQ-

Par décision n°55 du 11 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement-STEQ-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société STEQ et des intermédiaires en bourse que la société Challenge Holding (société du groupe AREM), détenant directement et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées),1 336 115 actions représentant 96,76%¹ des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société STEQ :

- Date de constitution: 1978.

- Objet social :

- ✓ La location, la vente, et l'achat de voitures neuves ou d'occasions ;
- ✓ L'achat et la vente de pièces détachées et de tous appareils mécaniques ;
- ✓ Et le cas échéant toutes autres sortes d'opérations commerciales, mobiliers et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet.

- Renseignements concernant le capital :

- ✓ **Capital social** : 7 000 000 dinars.
- ✓ **Valeur nominale** : 5 dinars.
- ✓ **Nombre total des titres** : 1 400 000 actions.

Nombre total des droits de vote: 1 380 784¹ droits de votes.

2. Structure du capital au 18/11/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Challenge Holding	1 663	0,12%	1 663	0,12%
Groupe AREM (Famille AREM et les sociétés liées hors Challenge Holding)	1 334 452	95,32%	1 334 452	96,64%
Société STEQ (contrat rachat d'actions)	19 216	1,37%	0	0%
Autres actionnaires (au nombre de 322)	44 669	3,19%	44 669	3,24%
TOTAL	1 400 000	100,00%	1 380 784	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mehdi AREM	Lui-même	Président	2020-2022
Med Walid AREM	Lui-même	Administrateur	2020-2022
Ste FLOWER	Ahmed YOUSSEFI	Administrateur	2018-2020

4. Transactions récentes:

La dernière transaction réalisée sur les actions STEQ est la suivante :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
03/12/2020	4,450	6975	31 038,750

5. Situation financière de la société :

a- Etats financiers individuels de la société STEQ arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N°6163 du 07/08/2020.

b- Etats financiers intermédiaires de la société STEQ arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6230 du 16/11/2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société STEQ arrêtés au 30 septembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6219 du 30/10/2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de la société Challenge Holding, détenant directement 1 663 actions (soit 0,12% du capital) et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions, représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée :

La famille AREM et les sociétés liées (y compris la société Challenge Holding initiatrice de l'OPR) qui représente le noyau dur de l'actionnariat de la STEQ, détient 95,44% du capital de la société. Le reliquat détenu par le public se limitant à 3,19% du capital est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Challenge Holding se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société STEQ de la cote de la bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

1

Il convient de noter l'acquisition par la société STEQ de 19 216 de ses propres actions représentant 1,37% de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 380 784 contre 1 400 000 actions composant le capital de la société STEQ.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE
Offre Publique de Retrait -OPR-
Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant
sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement –STEQ-SUITE-

4. Nombre de titres visés par l'offre :

44 669 actions représentant **3,24%** des droits de vote (soit **3,19%** du capital de la société STEQ).

5. Prix de l'offre :

6,500 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est supérieur à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions sur les titres STEQ pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique de retrait.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **11 séances de bourse, du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 30 décembre 2020 inclus.**

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Challenge Holding, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société STEQ qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Challenge Holding informera la BVMT du nombre de titres STEQ acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société STEQ ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de la société STEQ reprendra à partir du mercredi 16 décembre 2020.